



Mairie de
24620 MARQUAY

MARQUAY

PROCES VERBAL

Conseil Municipal du 29/01/2024

Convocation du 23/01/2024

Sous la présidence de : 1

Jean-Luc Astié, Maire

Présents : 12

BAYLE Jacques, DELIBIE Didier, DELIBIE Isabelle, GLEMAREC Nathalie, PARADE Gaëtan, SOUMEYROU Colette, VERLEY Virginie, VEYSSEYRE Claire, CONSTANT Clément, LIRAUD Florent, VEYRET Christian, BOUYSSOU Michel

Excusée : 1

JESINGHAUS Sylvie

Secrétaire de séance :

Michel BOUYSSOU

Le Conseil Municipal s'est réuni pour aborder les dossiers suivants à l'ordre du jour :

Autorisation de recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité :

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel en vue du départ en congé maternité de la secrétaire,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le recrutement direct d'un agent contractuel occasionnel pour une période de 8 mois allant du 01/02/2024 au 30/09/2024 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de secrétaire de mairie, pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 (majoré 366).

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023 permet aux organes délibérants d'une collectivité territoriale ou de ses établissements publics administratifs d'instituer pour certains agents publics une « *prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire* ». Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'institution et les montants de cette prime. Le Maire propose de donner 50 % du plafond prévu attribuable à chaque agent (plafond calculé selon le salaire et la quotité de travail de l'agent). Après validation du projet de délibération au Comité Social Territorial du 26 janvier 2024, le Conseil Municipal valide l'attribution de cette prime. Elle sera versée sur la paie du mois de Février 2024.

Subventions voyages pédagogiques :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de deux demandes de subventions pour des voyages pédagogique à Paris pour trois élèves de la commune étudiant au lycée Pré de Cordy et une élève de la commune étudiant au Collège La Boétie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 25 € par élève.

Décision Modificative n°2 - Budget Lotissement – 31003 :

Il convient de procéder à une décision modificative afin de saisir les inscriptions du stock final pour clôture du budget 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE de modifier les inscriptions suivantes :

24255 Code INSEE	Commune de MARQUAY Lotissement du Vignal	DM n°2 2023
----------------------------	--	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Saisie inscriptions pour stock final (cloture bud)

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	9 589.68 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	9 589.68 €	0.00 €	0.00 €
D-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0.00 €	6 548.64 €	0.00 €	0.00 €
R-7133 : Variation des en-cours de production de biens	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 681.32 €
R-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 457.00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	6 548.64 €	0.00 €	16 138.32 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	16 138.32 €	0.00 €	16 138.32 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 589.68 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 589.68 €
D-33580 : Frais financiers	0.00 €	2 681.32 €	0.00 €	0.00 €
D-3555 : Terrains aménagés	0.00 €	13 457.00 €	0.00 €	0.00 €
R-3555 : Terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 548.64 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	16 138.32 €	0.00 €	6 548.64 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	16 138.32 €	0.00 €	16 138.32 €
Total Général		32 276.64 €		32 276.64 €

Et AUTORISE Monsieur le Maire à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Sujets divers abordés :

Orientations budgétaires :

A prévoir en dépenses de fonctionnement :

Augmentation du personnel

Augmentation prestation archiviste (linéaires plus importants que prévus)

Entretien des chemins et du terrain de foot

A prévoir en dépenses d'investissement :

Rénovation de la toiture de l'école et de la salle des fêtes

Aménagement agence postale dans la mairie

Remboursement du prêt à court terme de 200 000 €

Achat d'une nouvelle épareuse

Défense incendie à commencer

Panneaux de rues à commander et panneaux d'affichages à changer (place Thilo et PDIPR)

Achat de tables et de chaises pour la salle des fêtes

Périgord Insolite :

La deuxième édition des Insolites du Périgord Noir organisée par l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir auront lieu les 6 et 7 avril prochain.

Le lieu retenu sur la commune est le lavoir du Clauzel. Une réunion se tiendra le 26 février pour préparer ce week-end.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.